

Votez CSMF

*pour défendre et fédérer
la médecine libérale
réunionnaise*

du **mercredi 31 mars** 12h00

au **mercredi 7 avril 2021**

12h00, heure de Paris.

LA CSMF est POUR
la défense de la :

- Liberté d'installation des médecins
- Liberté d'accès aux soins pour les patients
- Liberté financière de nos consœurs et confrères

LA CSMF appelle à
la *fédération de tous les
médecins pour peser sur les
prochaines négociations
conventionnelles.*

*Ensemble, nous serons plus
forts pour s'opposer quand
il le faut et pour proposer
des solutions crédibles
pour la défense d'une
médecine libérale libre.*

Votez CSMF



C'est quoi l'URML OI (Union Régionale des Médecins Libéraux de l'Océan Indien) ?

L'URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) médecins, créée en 2009 est une association financée par les cotisations des médecins libéraux, qui rassemble dans chaque région des médecins libéraux conventionnés élus par leurs pairs (Loi HPST art 123).

C'est l'interlocuteur privilégié pour l'organisation territoriale des soins, représentant les médecins libéraux vis-à-vis des institutions que sont l'ARS, la CPAM, mais aussi d'autres institutions régionales.



Bilan de la CSMF durant la précédente mandature à l'URML OI :

La CSMF a été le syndicat majoritaire chez les spécialistes et premier syndicat chez les généralistes. C'est également le seul syndicat qui a su **amorcer la parité** aussi bien sur les listes qu'au sein de son bureau. Après les élections, c'est également le seul qui, depuis des années, a su faire preuve d'ouverture vers les autres syndicats en s'appuyant sur leurs membres volontaires et acteurs.



L'URML OI lors de la dernière mandature (5 ans) a été un acteur majeur dans la gestion de la crise sanitaire COVID en fédérant toutes les expertises disponibles localement :

- 1) Avec des propositions fortes telles que faciliter la mise en place des drives pour les tests RT-PCR au début de la crise, l'isolement des passagers à l'arrivée en quatorzaine dans des lieux dédiés, l'autorisation et le paiement de la **TÉLÉCONSULTATION** par téléphone, le test RT-PCR à J-3, la coordination ville-hôpital, la sortie du plan blanc (très pénalisante pour les collègues utilisant des plateaux techniques), l'aide à la mise en place des CAD covid, la demande de contrôles sanitaires renforcés aux frontières...
- 2) Avec la réalisation de **fiches d'information actualisées** concernant la pathologie et les nouvelles procédures sanitaires en fonction de l'actualité, des décrets et des arrêtés préfectoraux.
- 3) Avec l'organisation de **webinaires** pour votre information concernant la covid, pour l'organisation des cabinets avec les mesures barrières, les aides financières mises en place par la CNAM, la vaccination...
- 4) En étant **vigilante par rapport aux autorités sanitaires** et en **défendant la place de la médecine libérale** lors des réunions préfectorales et avec l'ARS.
- 5) **En commandant à hauteur de 50 000 euros de matériels de protection** (masques, sur blouses, visières...) dès la première semaine de la crise pour les médecins libéraux.
- 6) En relayant une **information suivie et régulière** de l'épidémie à destination de la **population réunionnaise à travers les médias locaux** (radios et télévisions)



L'URML OI a aussi mené d'autres projets dont les plus importants sont :

- 1) **GECOPLAIES**, un parcours de soins numériques interprofessionnels pour la prise en charge des plaies complexes.
- 2) **L'UCEP**, L'Unité régionale de Coordination et d'appui à l'Education thérapeutique des Patients
- 3) **La participation à l'élaboration de la PTA** (future DAC), CTSM974 (Communauté Territoriale de Santé Mentale),...
- 4) **Le Colloque Santé Environnement** avec des discussions animées par les experts en santé environnementale.
- 5) Le financement de plusieurs projets portés par des médecins libéraux : sport sur ordonnance, coordination en oncologie, film didactique sur l'insuffisance cardiaque...



Que veut la CSMF pour les prochains 5 ans au niveau conventionnel ?

- 1) Une revalorisation du C à 36 euros à la Réunion (30 euros dans l'Hexagone).
- 2) L'indexation des actes techniques pour les DOM (20% demandé basé sur un audit inter-DOM et présenté depuis 2016 à la CNAM et aux différentes commissions parlementaires et ministérielles).
- 3) Une valorisation de la coordination MG/MS via un acte conventionnel (NGAP) qui permettrait à chaque médecin quel que soit son mode d'exercice de valoriser ses temps de travail sans pour autant être dans une MSP.
- 4) La liberté tarifaire en fonction de la complexité de l'acte



Les axes de travail à l'URML OI pour les 5 ans à venir :

- 1) Organisation de la gestion de la sortie de la crise sanitaire COVID avec les autorités compétentes
- 2) Innovation numérique et expérimentations dans le strict respect de la sécurisation des données (projets accompagnés par l'URML et portés par les médecins libéraux)
- 3) Favoriser la coordination entre MG et MS quel que soit le mode d'exercice choisi
- 4) Fluidifier les parcours de soins avec une amélioration qualitative de la prise en charge
- 5) Faire de la santé environnementale un objectif prioritaire de la formation, de l'organisation et de l'exercice quotidien du médecin.
- 6) Renforcer le poids de l'URML OI face à l'ARS et la Préfecture pour les prises de décisions adaptées à notre île

Votez CSMF

La CSMF (Confédération des Syndicats Médicaux Français) est :

- 1) le premier syndicat à la Réunion et en National.
- 2) Un syndicat qui a su se renouveler avec une équipe jeune, dynamique et reconnue avec le soutien des plus anciens.
- 3) Le seul syndicat regroupant l'ensemble des spécialités prônant une coordination entre médecins généralistes et médecins spécialistes et qui sera présent dans l'ensemble des territoires au niveau national.
- 4) Le seul syndicat à ne pas avoir signé la convention 2016 en raison des baisses tarifaires pour les spécialistes et du mépris affiché par l'État pour les spécialistes de second recours.

La CSMF s'est retirée des négociations conventionnelles fin 2020 consécutivement au budget dérisoire annoncé pour la revalorisation de la médecine libérale (300 millions d'euros contre plus de 27 milliards d'euros pour les hôpitaux).



Médecin Généraliste
D^e Kowalezyk Christine



Chirurgien thoracique
et cardio-vasculaire
D^r Veerapen Reuben



Médecin Généraliste
D^e Bordier Sandrine



Chirurgien stomatologue
D^r Vassas Frédéric



Médecin Généraliste
D^e Jaglale-Letniowski
Cyndie



Cardiologue
D^r Rambaud Geoffroy



Médecin Généraliste
D^r Ronco François



Radiologue
D^e Balu Marie



Médecin Généraliste
D^r Hossenbocus Faizal



Endocrinologue
D^e Pholsena Maryse



Médecin Généraliste
D^e Abraham Marie



Chirurgien Urologue
D^r Marçon Nicolas



Médecin Généraliste
D^e Bettini Flore



Oncologue
D^r Begue Mickael



Médecin Généraliste
D^r Dugrosprez Gaétan



Gynécologue
D^e Benassi Vanessa



Médecin Généraliste
D^r Gin Hervé



Cardiopédiatre
D^r Jbilou Nabil



Anesthésiste Réanimateur
D^r Bazot Emmanuel



Médecin Généraliste
D^r Viel René



Médecin retraité actif
D^r Bertaut Pierre Yves



Assistante administrative
M^e Billaud Isabelle